

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-014-200086379-20250708-DEL20250703

Date de convocation  
2 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq le huit juillet à 19h15  
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance  
8 juillet 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Corentin Riou, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29  
Présents : 22  
Pouvoir : 2

Excusés : Catherine Letellier, Laurent Weinreich,

Votants : 24

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Emmanuelle Isabelle, Delphine Besson, Julie Morin,

Pouvoirs :

Catherine Letellier a donné pouvoir à Sandrine Boire  
Laurent Weinreich a donné pouvoir à Sylvestre Gout

Corentin Riou est désigné secrétaire de séance.

DEL2025\_07\_03

CHARTRE QUALITE DES RESEAUX ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les réseaux d'eau potable et d'assainissement vont être renouvelés Rue de Brossard et Avenue de la Libération courant 2025, de plus un programme pluriannuel de travaux sera mis en évidence par les schémas directeurs assainissement et eau potable actuellement en cours d'élaboration.

Afin de garantir un réseau pérenne et de qualité ainsi que des conditions de chantier optimales, il convient de délibérer pour adhérer à la charte qualité des réseaux d'assainissement et d'eau potable de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

Cet engagement est également un prérequis pour les demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

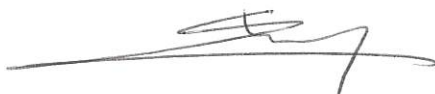
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** l'adhésion à la Charte qualité des réseaux d'assainissement et d'eau potable de l'ASTEE

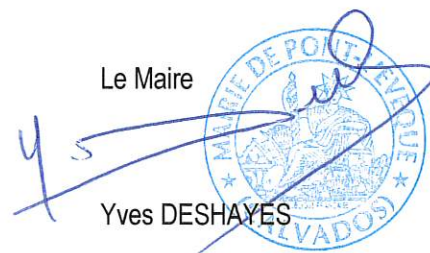
Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,



Corentin RIOU

Le Maire



Yves DESHAYES